

**SGPA CGT-Culture    SUD-Culture-Solidaires    Snac-FSU    CNT-CCS**

Aurélie Filippetti  
Ministre de la Culture et  
de la Communication  
3, rue de Valois  
75001 Paris

Mercredi 23 janvier 2013

**Objet : Préavis de grève pour le 31 janvier 2013 pour les personnels de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et des Services Régionaux de l'Archéologie.**

Madame la ministre,

Le 31 janvier prochain, à l'initiative de plusieurs syndicats, une journée de grève et d'action aura lieu pour la défense de la Fonction publique avec notamment comme revendications la création d'emplois et la sortie des personnels de la précarité, une augmentation des salaires et l'abrogation du jour de carence.

Les organisations représentatives des personnels du service public de l'archéologie ont décidé de déposer ce préavis de grève, afin de porter ces revendications auprès de vous, pour vous démontrer qu'il est impératif que vous agissiez sur ces questions.

Aujourd'hui, avec la réforme que vous avez annoncée concernant le dispositif d'archéologie préventive, il est important que nous vous rappelions un certain nombre de dérives que la loi de 2003 a créé. Cette loi, en plaçant les fouilles d'archéologie préventive dans le domaine de la marchandisation, a instauré une situation de division et de concurrence au sein des services publics prenant part dans la chaîne opératoire du dispositif actuel et c'est à cela que vous devez remédier. Ce paradoxe est intolérable et il n'est pas possible que les décisions que vous serez amenée à prendre, puissent même simplement entériner cette situation. Il est fondamental de recréer une cohérence et d'apaiser la situation entre toutes les composantes du service public de l'archéologie préventive. La réforme du financement, dont vous avez assuré le relèvement au niveau du montant initialement prévu par l'Inspection Générale des Finances, apparaît aujourd'hui, pour beaucoup d'acteurs comme une opportunité d'augmenter leurs ressources. Tous se démènent pour en obtenir une part, la plus importante possible, sans se soucier de l'intérêt général ; chacun plaidant uniquement pour son propre camp. En tant que Ministre de la Culture, il vous appartient de ne pas tomber dans le piège et la facilité d'un saupoudrage des moyens et aussi des missions pour contenter tout le monde, mais bien de recréer les conditions d'un véritable service public pluriel, synonyme de collaborations étroites et non de concurrence, nécessaire à l'exercice de notre discipline de recherche. C'est une réforme ambitieuse que nous attendons, où toutes les institutions publiques collaborent étroitement. Cela ne sera possible que si le rôle de chaque institution publique est reconnu et intégré dans la chaîne opératoire de l'archéologie préventive.

Toutefois, la défense du service public de l'archéologie passe aussi :

Par la création d'emplois au sein des Services Régionaux d'Archéologie qui doivent être en nombre suffisant pour assurer leurs missions et notamment l'inventaire archéologique, l'instruction des dossiers d'aménagement du territoire, la coordination de la recherche et la prescription archéologique et le contrôle scientifique et technique des opérations. Il est aussi important que la carrière des personnels des SRA soit réévaluée, car bon nombre de ces